

*Initiatives parlementaires*

sécurité sociale va augmenter et l'on ne relèvera pas des défis extrêmement importants pour les premières nations.

Je sais, pour en avoir discuté avec eux, que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement se préoccupent énormément de la situation du logement dans certaines localités autochtones. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a pu constater de lui-même les conditions de vie dans les nombreuses localités autochtones qu'il a visitées. À la suite de ces constats, il est plus déterminé que jamais à agir.

Au cours d'un discours que le ministre a prononcé récemment à la conférence provinciale du logement, tenue en Saskatchewan, il a déclaré que le logement est l'un des plus importants problèmes auxquels font face les collectivités autochtones actuellement. Il a ajouté que les conditions de vie qu'il a observées ne devraient tout simplement pas exister dans notre pays.

Par conséquent, je suis heureux de confirmer que le gouvernement s'emploie à peaufiner une nouvelle politique et un plan d'action visant à régler le problème du logement des premières nations. À cette fin, nous avons pu obtenir l'appui des chefs des premières nations et les conseils de nombreux intervenants. Le plan d'action constituera une stratégie d'intervention à plusieurs niveaux pour combler les besoins en logements des autochtones, y compris des personnes âgées.

La crise du logement ne date pas d'hier. La situation s'aggrave chaque année depuis une décennie parce que les gouvernements précédents n'ont jamais pris de mesure. Soyez assuré que le gouvernement actuel est déterminé à agir.

Les problèmes sont évidents, mais la difficulté consiste à trouver des solutions efficaces, abordables et durables. Ces solutions doivent aussi donner plus de pouvoir aux autochtones dans la gestion de leur parc de logements et aider le gouvernement à instaurer de nouveaux partenariats avec les peuples autochtones.

Comme les députés le savent, la qualité et la quantité des logements dans les réserves suscitent de graves préoccupations. Un assez fort pourcentage des maisons construites dans des réserves ont besoin de travaux de remise en état et beaucoup doivent être démolies et remplacées. Cela est largement attribuable à la piètre qualité globale des logements construits dans les réserves avant 1983, année où le Code national du bâtiment est entré en vigueur.

• (1810)

Il y a également une grave pénurie de logements dans les réserves, pénurie qui s'aggrave tous les ans, à mesure que se forment de nouveaux ménages autochtones. Cette pénurie a pour effet que les maisons sont surpeuplées, ce qui a entraîné une dégradation de la vie familiale et communautaire et peut influencer sur la santé physique et mentale et le bien-être des membres de la famille.

La pénurie de logements et le délabrement des maisons sont deux problèmes clés qui doivent être réglés. Ils requièrent des solutions innovatrices et ingénieuses.

Comme le député de Peterborough l'a dit à la Chambre, des représentants du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement travaillent de très près avec le groupe de travail de l'Assemblée des premières nations sur le logement, notamment, afin de concevoir des propositions concrètes pour une nouvelle orientation en matière de logement autochtone.

Parmi les idées à l'étude, on compte un certain nombre de propositions créatives venant directement des premières nations. Le gouvernement se penchera sur ces propositions dans les discussions sur l'établissement d'une nouvelle politique en matière de logement autochtone. On travaille actuellement à la rédaction d'une note au Cabinet pour solliciter des appuis pour une telle politique. Les deux ministres ont dit à leurs collaborateurs que la nouvelle politique de logement devait comprendre trois grands éléments.

D'abord, elle doit viser l'amélioration des conditions de logement tout en cédant une plus grande partie de la responsabilité du logement aux premières nations. Le gouvernement du Canada croit que le contrôle exercé par la communauté est essentiel au succès des futures initiatives liées au logement des autochtones, position que partagent les premières nations.

Deuxièmement, la politique doit prévoir un accroissement des possibilités d'emploi et des possibilités d'affaires pour les autochtones. Les premières nations doivent pouvoir construire de meilleures maisons pour moins cher en se servant davantage des matériaux locaux. Nous devons également chercher de nouvelles façons de financer le logement des premières nations en encourageant le secteur privé à investir dans le logement. Dans le climat actuel de compressions budgétaires et de réduction du déficit, le gouvernement ne peut pas assumer seul le coût énorme du logement des autochtones.

Troisièmement, la politique doit promouvoir le développement de compétences qui faciliteront le contrôle du logement par les premières nations et permettront aux autochtones de trouver des emplois dans l'industrie du logement.

Une politique de logement qui atteint tous ces objectifs permettra également d'améliorer la santé et les conditions de vie des collectivités autochtones. Par conséquent, on pourra réduire les coûts du gouvernement et garantir une société plus juste. Autrement dit, tous les Canadiens ont des intérêts dans l'amélioration des logements des autochtones.

Comme les députés le savent bien, les défis que comporte l'élaboration d'une nouvelle politique de logement des autochtones sont considérables, mais non insurmontables. Tout comme le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre responsable de la SCHL, je suis convaincu que l'attitude de collaboration qu'on adopte actuellement présente les meilleures chances de succès. En travaillant ensemble avec les autochtones à la prise des décisions qui les concernent, nous parviendrons à des solutions et à des approches que tous les Canadiens pourront appuyer.